



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

Projet de Mobilité et Connectivité Rurales (PMCR)

Avis Spécifique d'Appel d'Offres (Sans Préqualification)

Maître d'Ouvrage : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

Référence : IDA N° D4120 GN

Titre du Marché : Travaux de réhabilitation de 313,107 km de pistes (route de désenclavement) prioritaires du PMCR dans les préfectures de Boké et Coyah

Référence de l'AOI : N° 001/MAGEL/UCP-PMCR/AOI/TR/2023

Emise le : 13 Février 2023

1. Le Gouvernement de la Guinée a obtenu un Don de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet de Mobilité et de Connectivité Rurale (PMCR) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce financement pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de **travaux de réhabilitation de 313,107 km de pistes (route de désenclavement) dans les préfectures de Boké, et Coyah**. Pour ce marché, l'Emprunteur devra utiliser pour les paiements la méthode de décaissement intitulée « Paiement Direct », telle que définie dans les Directives de Décaissement de la Banque mondiale pour les Financements de Projets d'Investissements. »
2. Le Projet de Mobilité et de Connectivité Rurale (PMCR) invite, par la présente, les soumissionnaires à présenter leurs Offres sous pli fermé, pour la réalisation des **travaux de réhabilitation de 313,107 km de pistes (route de désenclavement) dans les préfectures de Boké, et Coyah** en neuf (9) lots ainsi qu'il suit :

Colp

- Lot 1 : Travaux de réhabilitation de 27,85 km de pistes (routes de désenclavement) reliant les sites de Kanfarandedi-Poukoussa Sarabaya-Batipon et de Poukoussa-Dari ;
- Lot 2 : Travaux de réhabilitation de 32,752 km de pistes (route de désenclavement) reliant les sites de RN3-Denken-Plaine Saton, Fodécontéya-Port N'Tonya et Koréra-Boussoura ;
- Lot 3 : Travaux de réhabilitation de 35,16 km de pistes (route de désenclavement) reliant les sites de Guilleré-Kayenguéssè et CU Boké Kamory Kintaw Dakonta ;
- Lot 4 : Travaux de réhabilitation de 32,35 km de pistes (route de désenclavement) reliant les sites de RN225Dawaf-Kintaw-Daconta et Aéroport Sangarédi-Carrefour Kourawel ;
- Lot 5 : Travaux de réhabilitation de 39,80 km de pistes (route de désenclavement) reliant les sites de Kolia Sanamato-Thiéckèye, Mankountan- RN3 (Carrefour Toumbéta)et Hamdallaye- Yaguissiran (RN3) ;
- Lot 6 : Travaux de réhabilitation de 34,19 km de pistes (route de désenclavement) reliant les sites de R20 Dabiss-Kandiafara-Toglagba ;
- Lot 7 : Travaux de réhabilitation de 40,842 km de pistes (route de désenclavement) reliant les sites de Kalounka-Kanfarandé ;
- Lot 8 : Travaux de réhabilitation de 30,352 km de pistes (route de désenclavement) reliant les sites de Tantoly-Horé Nioro ;
- Lot 9 : Travaux de réhabilitation de 39,811 km de pistes (route de désenclavement) reliant les sites de RN1 Kouria-Taady Bondokhori, Carrefour Koba-Koba, Wonkifong-Balaya, Carrefour Balaya-Digue Folon et Carrefour Balaya-RN4 dans la préfecture de Coyah.

Les entreprises pourront soumissionner au choix pour un ou plusieurs lots. Le nombre maximum de lots qu'un soumissionnaire peut être attributaire est de trois (03). Si une entreprise est qualifiée pour plus d'un lot, une évaluation combinée des lots sera faite pour vérifier les capacités notamment techniques, de ressources humaines, financières et organisationnelles. Aussi, les exigences de chiffres d'affaires seront combinées. Le soumissionnaire ne peut en aucun cas présenter le même personnel ou le même matériel pour plus d'un lot.

Le délai d'exécution des travaux est de :

- Neuf (09) mois pour les lots 1, 5, 6, 7, 8 et 9
 - Sept (07) mois pour les lots 2, 3 et 4
3. La procédure sera conduite par Appel d'Offres International (AOI) en utilisant une Demande d'Offre tel que défini dans les « Règles des Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteur de FPI », Juillet 2016, révisés en Novembre 2017, Août 2018 et Novembre 2020» (« *les Règles de Passation des Marchés* »). Il est ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles.
 4. Les Soumissionnaires éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du Projet de Mobilité et de Connectivité Rurale (PMCR), sis à : **Ministère de l'Agriculture et**

CAF

de l'Elevage, siège de l'unité de coordination du Projet de Mobilité et connectivité rurales, Immeuble KALINKO, Bloc A, 4ème étage, sise Cité Ministérielle, Commune de Dixinn, Conakry/République de Guinée. Tél : +224 622 54 99 55 E-mail : coordination.pmcrguinee@gmail.com; kabamadi2@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres tous les jours ouvrables de 9h00 à 17h00 :

5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté au Projet de Mobilité et de Connectivité Rurale (PMCR) à l'adresse mentionnée ci-dessus contre **un paiement non remboursable d'un montant de sept millions cinq cent mille Francs Guinéens (7 500 000 GNF)**. La méthode de paiement se fera conformément à l'Arrêté Conjoint des Ministres des Finances et du Budget N° 2304/MEF/MB/SGG portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente des Dossiers d'Appel d'Offres et le prix du DAO est reparti comme suit :
 - ✓ 30% du prix d'achat du DAO est versé à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP),
 - ✓ 50% du prix d'achat du DAO est versé au compte du Receveur Central du Trésor à la BCRG,
 - ✓ 20% du prix d'achat du DAO est versé au compte de l'Autorité Contractante.
6. Les Soumissions doivent être remises à l'adresse ci-dessous indiqué au point 10 au plus tard le **05 Avril 2023 à 10 heures 00 minute TU**. La remise des soumissions par voie électronique **ne sera pas** permise. Toute Soumission reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne qui souhaite assister à l'ouverture des plis à l'adresse indiquée ci-dessous : au siège de l'Unité de Coordination du Projet de Mobilité et Connectivité Rurales, Immeuble Kalinko, Bloc A, 4ème étage, sise Cité Ministérielle, Commune de Dixinn le **05 Avril 2023 à 11 heures 00 minute TU**.
7. Les Soumissions doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre émise par une Banque pour un montant de :
 - Lot 1: 200 000 000 GNF
 - Lot 2: 165 000 000 GNF
 - Lot 3: 145 000 000 GNF
 - Lot 4: 190 000 000 GNF
 - Lot 5: 270 000 000 GNF
 - Lot 6: 235 000 000 GNF
 - Lot 7: 280 000 000 GNF
 - Lot 8: 240 000 000 GNF
 - Lot 9: 260 000 000 GNF
8. Toutes les Soumissions doivent être accompagnées d'une Déclaration en matière d'Exploitation et Abus Sexuels (EAS) et/ou de Harcèlement Sexuel (HS).
9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire,

627

dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de Divulgence des Bénéficiaires Effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Projet de Mobilité et de Connectivité Rurale
Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, siège de l'Unité de Coordination du Projet de Mobilité et connectivité rurales, Immeuble KALINKO, Bloc A, 4^{ème} étage, sise à la Cité Ministérielle, Commune de Dixinn, Conakry/République de Guinée,
Mamadi Kaba, Coordonnateur du PMCR

Tél : +224 622 549 955 E-mail : coordination.pmcrguinee@gmail.com ou kabamadi2@gmail.com

Conakry, le 13 Février 2023



Mamadi KABA
Coordonnateur du PMCR